



FOIRE DU TRÔNE du 27 mars au 25 mai 2026

Des actions concrètes pour protéger les Charentonnais

La Foire du Trône se déroulera du vendredi 27 mars au lundi 25 mai 2026. Les mesures déployées par la municipalité, depuis les nuisances de l'édition 2022 de cette manifestation, seront reconduites :

1 Instauration d'un périmètre sécurisé les fins de semaine avenue de Gravelle, dans sa section comprise entre la rue Valmy et la rue Camille Mouquet

- La Ville mettra à nouveau en place des barrages filtrants le samedi de 15h à 20h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 16h à 19h. La gestion de ce périmètre sera confiée à notre Police municipale et aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

2 fermeture de la bretelle de sortie du boulevard périphérique extérieur vers la porte de Charenton les vendredis, samedis, dimanches, veille de jours fériés et jours fériés, de 16h à 22h

- A la demande de la municipalité de Charenton, les autorités parisiennes se sont engagées à activer ce dispositif. Celui-ci s'accompagnera du maintien d'une circulation (sens unique) sur la route des Fortifications, de l'avenue de la Porte de Charenton vers la place du Cardinal Lavigerie ainsi que du passage de la place du Cardinal Lavigerie en sens unique, du boulevard Poniatowski (Paris 12^e) vers la bretelle du boulevard périphérique intérieur, afin que l'axe ne serve pas au stationnement désordonné de véhicules.

3 Mobilisation 7 jours sur 7 des policiers municipaux et des agents de surveillance de la voie publique

- La Municipalité de Charenton-le-Pont mobilisera également sa police municipale et ses ASVP, 7 jours sur 7, pour sanctionner les automobilistes indécents et lutter contre les incivilités.

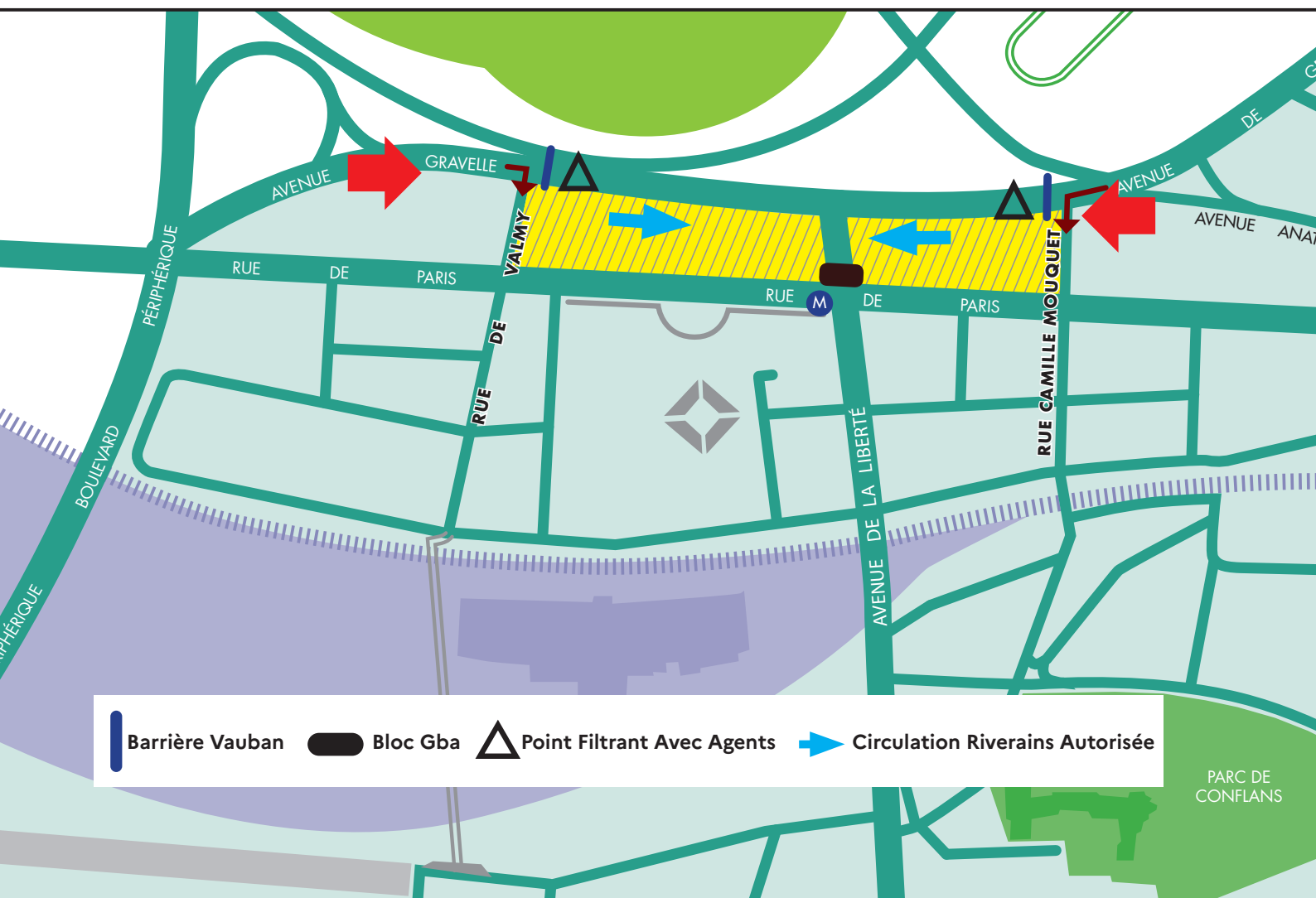
4 Présence renforcée des agents de propreté

- Pendant la durée de la Foire du Trône, des agents de propreté de la Ville de Charenton-le-Pont interviendront en renfort, les fins de semaine, afin d'assurer l'entretien des espaces publics.

5 Présence également renforcée des policiers nationaux pour mieux encadrer cette manifestation d'envergure régionale

- Dans la mesure où les effectifs de police nationale du Commissariat et ceux de la police municipale sont insuffisants, Hervé Gicquel, votre Maire, et Michel Herbillon, Député du Val-de-Marne, avaient aussi sollicité le Préfet de Police pour qu'il renforce, comme les années précédentes, les équipes de police nationale sur le terrain pour encadrer cette manifestation d'envergure régionale.

Un périmètre sécurisé pour protéger les rues les plus exposées aux nuisances



À compter du samedi 28 mars 2026, la Ville de Charenton mettra en place des barrages filtrants :

- Samedi de 15h à 20h
- Dimanche de 16h à 19h
- Jours fériés de 16h à 19h

Les Charentonnais pourront accéder au périmètre restreint en présentant une pièce d'identité et/ ou un justificatif de domicile ou la carte grise de leur véhicule.

Les habitants doivent éviter de rejoindre Charenton par l'avenue de Gravelle, sortie périphérique extérieur, Porte de Charenton.

Il convient de privilégier la sortie Porte de Bercy, longer le quai de Bercy et le quai des Carrières pour rejoindre la partie nord de la ville.

Le périmètre de sécurité sur l'avenue de Gravelle pourra être suspendu en cas de faible affluence des visiteurs de la Foire du Trône.
La Préfecture de Police activera la fermeture de la sortie du boulevard périphérique "Porte de Charenton" en fonction du contexte local.